

Commentaires sur le guide de reprise (SPW) pour une bonne compréhension

Suite à une réunion en vidéo-conférence, avec les responsables du SPW et du Cabinet de Mme De Bue , nous avons pu faire procéder à quelques modifications afin de rendre les mesures applicables. La version définitive arrive dès signature par Madame la Ministre .

page 7 :

aucun prêt de matériel à l'élève : idem en cours MOTO (casques , gants , ...) seul le gilet peut être fourni , la radio et l'oreillette doivent être désinfectés.

page 8

vous devez prendre des mesures d'information de votre personnel et d'affichage.

nos modèles d'affichette seront téléchargeables sur le site www.federdrivewb.be

page 9 secrétariat uniquement sur rdv (**pas de visite spontanée**), pas de télétravail (conseil : bureau fermé et mettez une affiche avec le numéro de téléphone afin que l'élève vous appelle et prenne rdv immédiatement, ou quand il y a de la place)
si paroi plexi * ou équivalent : pas de masque obligatoire
si isolé (exemple bureau séparé) : pas de masque si seul

page 10 cours théoriques :

1 élève (avec masque) par 4 m² brut et maintenir 1.5m de distance

(également lors des déplacements, pauses,...)

l'instructeur porte un masque si pas de paroi* ou si distance avec élèves < 2.5 m

page 11 cours pratiques moto :

obligation du port du masque* si pas de distance sociale de 1.5 m

(idem en examen) désinfection des talkies et des oreillettes : élève toujours avec SES gants .

page 12 cours pratiques B, BE, G , groupe 2 , et cours pratiques FCO code 95

obligation du port du masque* si pas de distance sociale de 1.5 m (extérieur)

(mais reste obligatoire dans le véhicule : en examen, ou en cours même en PL sauf si paroi homologuée par services techniques)

NB : nous pouvons vous en proposer

PAS DE STAGIAIRE A BORD, ou de passager en plus du guide en Filière Libre

Page 13

examens : toujours un masque*(bandana, écharpe **interdits**)

pas de paiement cash (question en attente pour les poids lourds)

page 16

désinfection : attention à la qualité des produits min 70 % alcool (dénaturé)

Conseil : préférez le lavage des mains et à l'eau savonneuse pour les instructeurs (essayage **UNIQUEMENT** avec des serviettes papier jetables ;pas d'essuies en tissu, ni de soufflerie)

* **une visière ne peut jamais remplacer un masque ou une protection en plexi/polycarbonate/verre mais uniquement compléter le port du masque**

La police sera informée et c'est elle qui veillera au bon suivi de ce guide qui s'applique à tous (Ecole de conduite agréée, instructeur Code 103 ou simple FL)